

## Chiffres Clés

### Enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans

- Selon les approches et classifications médicales, **1% à 2% d'enfants** seraient porteurs d'un handicap sévère à moyennement sévère, sachant que le handicap peut se révéler progressivement.
- En moyenne **0,6% des enfants de la naissance à 4 ans et 2% des 5-9 ans** sont bénéficiaires d'une **AEEH** (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé).

Globalement, le rapport estime qu'entre **60 000 et 70 000 le nombre d'enfants** sont déjà suivis avant 7 ans, au titre de l'AEEH, du Plan personnalisé de scolarisation (PPS) ou des Centres d'actions médico-sociales précoces (CAMSP). Pourtant, il montre qu'il y a un besoin d'accompagnement plus précoce pour 30 000 à 40 000 enfants supplémentaires, toutes réponses confondues.

#### En matière d'inclusion en milieu ordinaire dans les modes d'accueil

- **54% des enfants en situation de handicap de moins de trois ans sont gardés exclusivement par leurs parents** selon les données CAMSP, **contre 32%** pour les autres enfants selon les données en population générale.
- Toujours selon les données CAMSP, **24%** des enfants en situation de handicap sont accueillis en crèches, mais on observe une très **faible inclusion chez les assistantes maternelles**.
- Mais 1/3 de ces enfants accueillis en crèche le sont à temps très partiel ce qui joue sur les taux de remplissage et donc les financements.

#### En matière d'inclusion à l'école

- Suivant le panel de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), parmi les enfants bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) à l'âge de 9 ans en 2013/2014, 98% d'entre eux avaient fréquenté l'école maternelle à 4 ans, mais un sur dix n'était pas encore scolarisé à 3 ans.
- Toutefois, ces taux souffrent d'un effet d'optique rétrospectif<sup>1</sup>. En corrigeant ces éléments, on estime qu'environ 95% des enfants en situation de handicap sont scolarisés à 4 ans, mais avec un « risque » de **sous-scolarisation élevé à 3 ans (entre 30 et 40%)**.
- La mesure récente visant à rendre la scolarisation obligatoire à 3 ans devrait impliquer la scolarisation de **1 800 à 2 000 enfants** en situation de handicap supplémentaires lors de la prochaine rentrée.
- **A 6 ans, 94% des enfants en situation de handicap scolarisés sont à l'école ordinaire.**
- 2 000 enfants sont scolarisés en établissements et services médico-sociaux (ESMS).

---

<sup>1</sup> Ce pourcentage est calculé sur la base du périmètre large des enfants bénéficiant d'un PPS à 9 ans et non sur la population des enfants en situation de handicap à 4 ans ou 3 ans.

- Les **PPS** se mettent progressivement en place avec des différences selon les troubles et les origines sociales : **0,4% à 3 ans et 2,2% à 6 ans**. Par ailleurs, 37% des parents estiment que le PPS n'est pas mis en œuvre.
- **Environ 20% des enfants sont scolarisés à temps partiel** (8000 enfants) à l'école préélémentaire sans fréquenter aucun autre lieu éducatif.

Le rapport estime **un potentiel de 20 000 enfants à accompagner plus tôt** (ce qui augmenterait d'autant le nombre de PPS de 3 à 6 ans) **et un besoin de compléments éducatifs pour 8000 enfants de 3 à 6 ans** (aujourd'hui scolarisés à temps partiels sans autre lieu additionnel).

#### En matière de soutien aux fratries

Selon l'enquête menée en 2016 par l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère « Handicap, maladies chroniques et parentalité » :

- **52 % des parents déclarent que les fratries rencontrent des difficultés amicales et sociales.**
- 1/3 que leurs enfants souffrent du regard des autres enfants.

#### En matière d'accompagnement des familles, soutien à la parentalité et conciliation vie familiale – vie professionnelle:

- **Plus de familles monoparentales** : 25% des ménages bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) sont des familles monoparentales contre 21% des ménages avec enfant de 20 ans au moins.
- **Plus de mères sans activité professionnelle** : en moyenne sur 2014 et 2015, **43 % des mères dans les ménages bénéficiant de l'AEEH sont sans emploi**, soit **16 points de plus** que les mères des ménages non bénéficiaires<sup>2</sup>.
- **Les mères en activité plus souvent en temps partiel et en sous-emploi** : globalement, selon l'étude Opinion way « Familles et handicap »<sup>3</sup>, **88% des parents (81% pour les mères et 16% pour les pères)** ont vu leur activité professionnelle impactée par le handicap de leur enfant.
- **Des temps partiels plus fréquents** : en moyenne sur 2014 et 2015, parmi les familles monoparentales, 39 % des mères en emploi percevant l'AEEH pour un de leurs enfants sont en temps partiel (51% chez les couples) contre 30 % des autres mères de famille monoparentale actives occupées (33 % chez les couples).

<sup>2</sup> Au moment de l'entrée au collège, 39% des mères sont sans emploi contre 21% en population générale.

<sup>3</sup> Enquête « Attentes des familles ayant un enfant en situation de handicap » commanditée par la Mission Nationale « Accueils de loisirs et handicap », mai 2018